



Récépissé N°598/2021RDJ/C19/SAAP du 20/08/2021

400FCFA



La Voix

du Consommateur

Directeur de Publication : Alphonse AYISSI ABENA - Tél : 237 6 99 52 87 06 – 6 71 04 24 12- Informer et Former ... Notre mission

TAXE FONCIÈRE

"Les riches" défient le MINFI



Après avoir obtenu l'amnistie fiscale en 2022, plusieurs citoyens nantis et hauts fonctionnaires redevables de la taxe foncière "refusent" de régulariser leur situation, pourtant tous informés que la date butoir de paiement de ladite taxe était fixée au 30 juin dernier pour l'exercice 2023. Paradoxalement, lorsqu'une taxe concerne les pauvres contribuables, son application est immédiate et le recouvrement est souvent forcé. Sommes-nous dans un pays de deux poids deux mesures ?

Page 5

DATAS INUTILISÉS Les abonnés exigent le remboursement



La FOCACO a réitéré ce mécontentement des consommateurs au cours d'une conférence de presse.

Page 4

FABRICATION DU PAIN L'Anor rappelle l'interdiction du Bromate

Plusieurs Boulangeries clandestines désormais dans le viseur des pouvoirs publics.

Page 3



SCB Cameroun
Groupe Attijariwafa bank

Croire en vous

CREDITS SCB

**Finies les équations,
l'expert est la solution**

**SCB SUKUL
SCB SÉRÉNITÉ
SCB IMMO**



SOCIÉTÉ COMMERCIALE DE BANQUE CAMEROUN Groupe Attijariwafa bank - Société Anonyme avec
Conseil d'Administration au capital de 10,54 milliards FCFA - RCCM. N°89.5.152 - RC/YAO/2011/M/92 -
Direction Générale : 530, Rue du Roi George - B.P. 300 Douala (Cameroun)

www.scbcameroun.net

Fabrication du pain

L'Anor rappelle l'interdiction du Bromate

L'ANOR rappelle l'interdiction de l'utilisation du bromate de potassium comme additif dans la fabrication du pain

Le directeur général de l'Agence des normes et de la qualité (ANOR) ; Charles Booto à Ngon, vient de rappeler dans un communiqué du 19 septembre, l'interdiction de l'utilisation du bromate de potassium dans la fabrication du pain. Cette interdiction est contenue dans les arrêtés du 11 mars 2009 et du 6 janvier 2004 du ministère des Mines et de l'Industrie. La circulaire du 17 janvier 2000 dudit ministère contient également cette interdiction. « *Cependant, des boulangers peu scrupuleux, au mépris des exigences légales et réglementaires, mettent en consommation des pains sans certificats de conformité* », déplore le Dg Booto à Ngon.

Un boulanger contacté par SBBC confirme que le bromate de potassium est interdit dans la confection du pain, « *parce qu'à la longue, il peut provoquer*



des cancers chez les consommateurs ». D'après notre interlocuteur, certains boulangers l'utilisent pour provoquer la dorure du pain et un levage artificiel du pain afin de tromper sur la norme en matière de poids de cet aliment.

À l'en croire, il existe dans des quartiers des boulangeries rudimentaires qui ne fonctionnent période scolaire,

autrement dit pendant 9 mois dans l'année. Ces boulangers profitent de la forte demande en pain durant la période des classes, que les boulangeries conventionnelles n'arrivent pas toujours à satisfaire, pour proposer leur pain. « *Ils utilisent du bromate de potassium pour pouvoir gagner plus* », fait savoir notre source.

Sans spécifier quels opérateurs sont visés par ce rappel, le Dg de l'Anor invite tous les opérateurs économiques de ce secteur concernés à se rapprocher de ses services « *pour soumettre à l'évaluation de la conformité leurs produits, sous peine de sanctions prévues par la réglementation en vigueur* ».

L.A.

Services bancaires

Tension entre Ecobank Cameroun et Wadivo Sarl

La plateforme Camerounaise a récemment accusé l'établissement de crédits d'avoir facturé ou débité certains frais à des clients, en violation de la réglementation sur le Service bancaire minimum garanti. Toute chose que dément la banque qui n'exclut pas des actions légales contre les dirigeants de Wadivo Sarl.

De l'eau dans le gaz entre la société Wadivo Sarl et Ecobank. Dans un communiqué publié dans les colonnes du quotidien gouvernemental le 29 août 2023, cette société a imputé à l'établissement de crédits, la violation des dispositions de l'Arrêté du 13 janvier 2011 portant institution du Service bancaire minimum garanti. Ce entre les années 2018 et 2020. Soit pendant 4 ans.



Dans cette charge Wadivo indiqu'Ecobank aurait facturé à 10.000 FCFA HT, la mise en place d'un virement permanent intra bancaire. Également aurait débité certains clients des frais mensuels fixes sous l'intitulé « *Deposit contract liquidation* », alors que lesdits clients n'avaient aucun dépôt à résilier. Par ailleurs, qu'Ecobank aurait facturé d'autres frais mensuels fixes sous l'intitulé « *Interface Transaction: Atm* », alors que ses clients n'avaient pas utilisé d'Atm sur les périodes concernées.

Ce que réfute en bloc la banque: « *Ecobank Cameroun tient à rassurer le public en général, et son aimable clientèle en particulier, que les allégations de Wadivo Sarl, dont le*

Directeur général est un ancien cadre d'Ecobank transnational incosporated, maison-mère d'Ecobank Cameroun, (...), constituent un tissu de mensonges distillés dans le but de ternir l'image de marque d'Ecobank Cameroun », précise la Direction générale de cette banque.

Ecobank qui révèle par ailleurs que cette campagne a été orchestrée après qu'Ecobank Cameroun ait décliné la signature d'un « *pseudo protocole d'accord transactionnel proposé par Wadivo Sarl* ». Notons que le différend entre Ecobank Cameroun et Wadivo a pour enjeu de millions de FCFA portant sur le respect de l'Arrêté du 13 janvier 2011, et le Règlement Cobac du 30 juillet 2020, relatif au Service bancaire minimum

garanti.

« *Ce respect scrupuleux de la norme bancaire par Ecobank a été confirmé, après audits, par les autorités compétentes de régulation et de contrôle du secteur bancaire. Il est dès lors plus qu'évident que les affirmations de Wadivo Sarl (...) sont non-fondées* », a conclu la Direction générale de cet établissement de crédits, qui se réserve le droit de tirer les conséquences de cette affaire contre les dirigeants de Wadivo Sarl, entre autres.

Rappelons que Wadivo est une plateforme Camerounaise spécialisée dans l'accompagnement des clients dans leurs opérations de réclamation et de récupération des frais indûment perçus par les banques. L'entreprise a été créée par un collectif de banquiers internationaux dirigé par Moyo Kamgaing, fondateur de Wadivo, ancien banquier de nationalité Camerounaise, qui cumule pmus de 35 années dans le secteur bancaire et de la finance.

Moyo Kamgaing a ainsi travaillé pour plusieurs institutions financières, dont la Bankers Trust (Londres), BNP Paribas (Bahreïn), ou Ecobank (Lagos), où il a dirigé EDC, la filiale banque d'affaires du groupe. Il crée Wadivo Sarl, le 31 mai 2023, avec pour objectif de rétablir la balance de pouvoir entre le consommateur et le fournisseur des services bancaires et financiers.

Félix Beda

COMMUNIQUÉ

Mauvaise qualité des services : la FOCACO annonce les sit-in de protestation contre les Opérateurs Télécoms !

C'était au cours d'une conférence de presse tenue, ce mardi 19 septembre au siège de son antenne régionale pour le Littoral.

Plusieurs experts invités à cet échange avec les médias ont dressé le tableau sombre des préjudices énormes que ces sociétés de téléphonie mobile font subir aux populations:

-L'économiste Dr Mongory EDIMO a fustigé l'attitude méprisante avec laquelle ces opérateurs traitent leurs abonnés aggravant ainsi l'exclusion numérique.

-L'enseignant de droit, le Dr Louison ESSOMBA a rappelé les dispositions juridiques qui contraignent ces opérateurs à réparer le préjudice lourd subi par les Camerounais.

-A l'issue de cette conférence, Alphonse AYISSI, Président de la



FOCACO a dévoilé le planning des sit-in de protestation qui se tiendront tous les mardis entre 10h et 12h à l'esplanade des directions générales respectives des sociétés MTN et Orange à Akwa- Douala afin de

faire entendre le mécontentement des consommateurs. Le rendez-vous a été pris pour le mardi 26 septembre prochain

-Alex KOKO, Président du syndicat national des journalistes indé-

pendants du Cameroun, a exhorté les hommes et femmes des médias à faire un large écho de ces manifestations projetées par la FOCACO.

GABON | DIRECTION GÉNÉRALE DU BUDGET ET DES FINANCES PUBLIQUES (DGBFIP): Plus de 326 milliards de Fcfa d'achats en « biens et services » effectués par l'État en 2020

Alors que les charges financières de la dette ont été ordonnancées à hauteur de «seulement» 280,127 milliards de FCFA à fin décembre 2020 comme l'indique l'un des derniers rapports d'exécution budgétaire produit par la Direction générale du budget et des finances publiques (Dgbfip), une autre ligne au budget beaucoup plus conséquente interroge quant à son importance. Dénommé achat « d'autres biens et services », cette ligne pourtant évaluée à 204 milliards de FCFA dans la Loi de finances rectificative 2020, a été finalement exécutée à concurrence de 326,5 milliards de FCFA, soit une hausse injustifiée de plus de 120 milliards de FCFA.



Par Joël Onana

Bien qu'inscrite en lettres capitales dans l'esprit de l'ancien régime, l'optimisation des ressources de l'Etat n'a jamais été une priorité pour celui-ci. Loin s'en faut, le régime déchu, habitué aux malversations en tous genres et surtout aux « dérapages budgétaires substantiels », ne se donnait même plus la peine d'arbitrer en faveur des dépen-

ses prioritaires, comme le démontre la priorité donnée en 2020 à l'achat de biens et services. Prévus pour un montant de 261,4 milliards de FCFA, ces achats dont on ignore la substance ont finalement connu, au moment de leur exécution, une majoration de plus de 37%.

La DGBFip au cœur d'un nouveau scandale financier ?

En effet, comme le révèle l'un des derniers rapports d'exécution budgé-

taire produit par la Direction générale du budget et des finances publiques (Dgbfip), une direction qui devra rendre des comptes sur son rôle en matière de divulgation de l'information financière, ce sont pas moins de 358,3 milliards de Fcfa qui ont été décaissés au 31 décembre 2020 pour ces « dépenses de biens et services ». 358,3 milliards de Fcfa dont la grande majorité, soit plus de 90%, équivalent à 326,5 milliards de Fcfa ont été exécutés pour l'achat « d'autres biens et services ».

Alors même que la Loi de finances rectificative 2020 prévoyait un montant de 204,5 milliards de Fcfa, ce sont donc plus de 326 milliards de Fcfa qui ont été décaissés au bout du compte. Une hausse de plus de 120 milliards de Fcfa, injustifiée, et qui interroge sur la destination réelle de ces fonds. Dans un pays qui manque cruellement et fatalement d'infrastructures routières, entraînant des décès à répétition sur les routes gabonaises, difficile de comprendre cette volonté de l'ancien régime, de toujours faire dans l'ostentation.

Taxe sur la propriété foncière

Les contribuables retardataires invités à régulariser leur situation sans délais (MINFI)

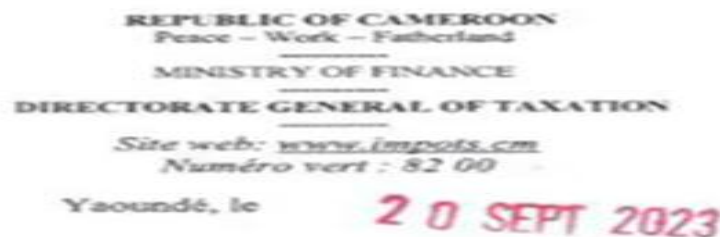
Le ministre des Finances Louis Paul Motaze demande aux contribuables soumis à la taxe sur la propriété foncière à régulariser leur situation

dans les meilleurs délais.

« Le ministre des Finances informe les contribuables redevables de la taxe sur la

propriété foncière que la date butoir de paiement de ladite taxe était fixée au 30 juin 2023. Les contribuables qui n'ont pas encore régularisé leur

situation fiscale au titre de cette taxe sont invités à le faire sans délais », a écrit Louis Paul Motaze dans un communiqué.



COMMUNIQUE RADIO-PRESSE

Le Ministre des Finances informe les contribuables redevables de la taxe sur la propriété foncière que la date butoir de paiement de ladite taxe était fixée au 30 juin 2023.

Les contribuables qui n'ont pas encore régularisé leur situation fiscale au titre de cette taxe sont invités à le faire sans délais.

Le Ministre des finances rappelle par ailleurs que les déclarations de la taxe foncière se font exclusivement en ligne sur le site web de la Direction Générale des Impôts (DGI) à l'adresse "www.impots.cm". Les paiements peuvent être effectués par voie électronique, virement bancaire, téléphonie mobile (Mobile Tax) ou en espèces auprès des guichets de banques.

Le Ministre des finances tient à rappeler enfin que la taxe sur la propriété foncière est une ressource essentielle au financement des collectivités territoriales décentralisées.

Le Ministre des Finances compte sur le civisme fiscal de tous.

Payez votre taxe foncière et contribuez au développement de votre commune.


 Louis Paul MOTAZE

Doudou Afritude

Participation des Doudous Afritude au Festival "Bochum Total" en Allemagne (Juillet 2023).

La qualité appréciée au-delà de nos frontières !

NB: vos Doudous Afritude sont désormais disponibles au supermarché Super U Bali-Douala

Infoline : 6 96 76 26 45



L'ÉPUISEMENT DES RESSOURCES D'HYDROCARBURES MONDIALES CRÉERA-T-IL UNE CRISE ÉCONOMIQUE MONDIALE

Que fera le Cameroun CM ?



Introduction :

La production d'électricité à partir de combustibles fossiles représente 2/3 de l'électricité mondiale. Or les réserves se raréfient, dans un contexte d'augmentation des prix.

L'énergie est aujourd'hui la première préoccupation de l'humanité sans quoi la vie est impossible: elle est à l'origine de plusieurs guerres actuelles car celui qui sera le maître de l'énergie de demain dominera le monde.

A- la problématique :

L'Agence internationale de l'énergie a estimé que la demande mondiale d'énergie pourrait augmenter de 45 % d'ici l'an 2030, notamment en raison du développement démographique et de l'industrialisation des pays comme la Chine, l'Inde, l'Afrique du Sud, le Nigeria et la Russie, qui

comptent à eux seuls plus de 3 milliards d'habitants. La consommation d'électricité devrait croître 2 fois plus vite que la consommation moyenne d'énergie.

La production d'énergies fossiles (charbon, gaz, pétrole) représente encore aujourd'hui plus de 80% de la production totale d'énergie primaire dans le monde. Or, les réserves énergétiques de la planète ne sont pas inépuisables : au rythme de la consommation actuel, le pétrole va arriver à épuisement d'ici à 54 ans, le gaz d'ici à 63 ans, le charbon d'ici à 112 ans et l'uranium d'ici à 100 ans (pour les ressources identifiées).

Par ailleurs, les réserves sont inégalement réparties, entraînant ainsi une dépendance forte de nombreux pays, avec les conséquences que cela peut avoir en termes de coût d'approvi-

sionnement.

B- Anticiper l'épuisement des réserves

L'efficacité énergétique est le premier levier de réduction de la consommation des ressources naturelles par :

L'augmentation du rendement des installations et la limitation des pertes lors de la production, du transport(1) et de la distribution(2), grâce à des technologies plus performantes. Par exemple :

Le remplacement des anciennes centrales thermiques au charbon par des centrales de dernière génération charbon (supercritiques) ou par des cycles combinés gaz ;

Le développement de la production combinée de chaleur et d'électricité (cogénération).

L'utilisation de combustibles fossiles (charbon, pétrole, gaz) et fissiles (ura-

nium) plus performants ;

L'augmentation du rendement de l'uranium par le recyclage (du plutonium à travers le combustible MOX) ou la surgénération (capacité de certains réacteurs nucléaires à produire plus de matières fissiles qu'ils n'en consomment).

Autre levier important pour préserver les ressources : le développement des énergies renouvelables comme moyen de production d'énergie : hydraulique, éolien, solaire photovoltaïque, géothermie, biomasse, énergies marines.

D'une manière générale, toutes les actions en faveur de la maîtrise de l'énergie sont également source de préservation des ressources.

L'uranium serait donc la dernière réserve énergétique à s'épuiser et constitue l'attraction du futur.

Aujourd'hui de nombreux pays l'ont compris et se bat-

tent pour qui sera le maître de l'uranium demain.

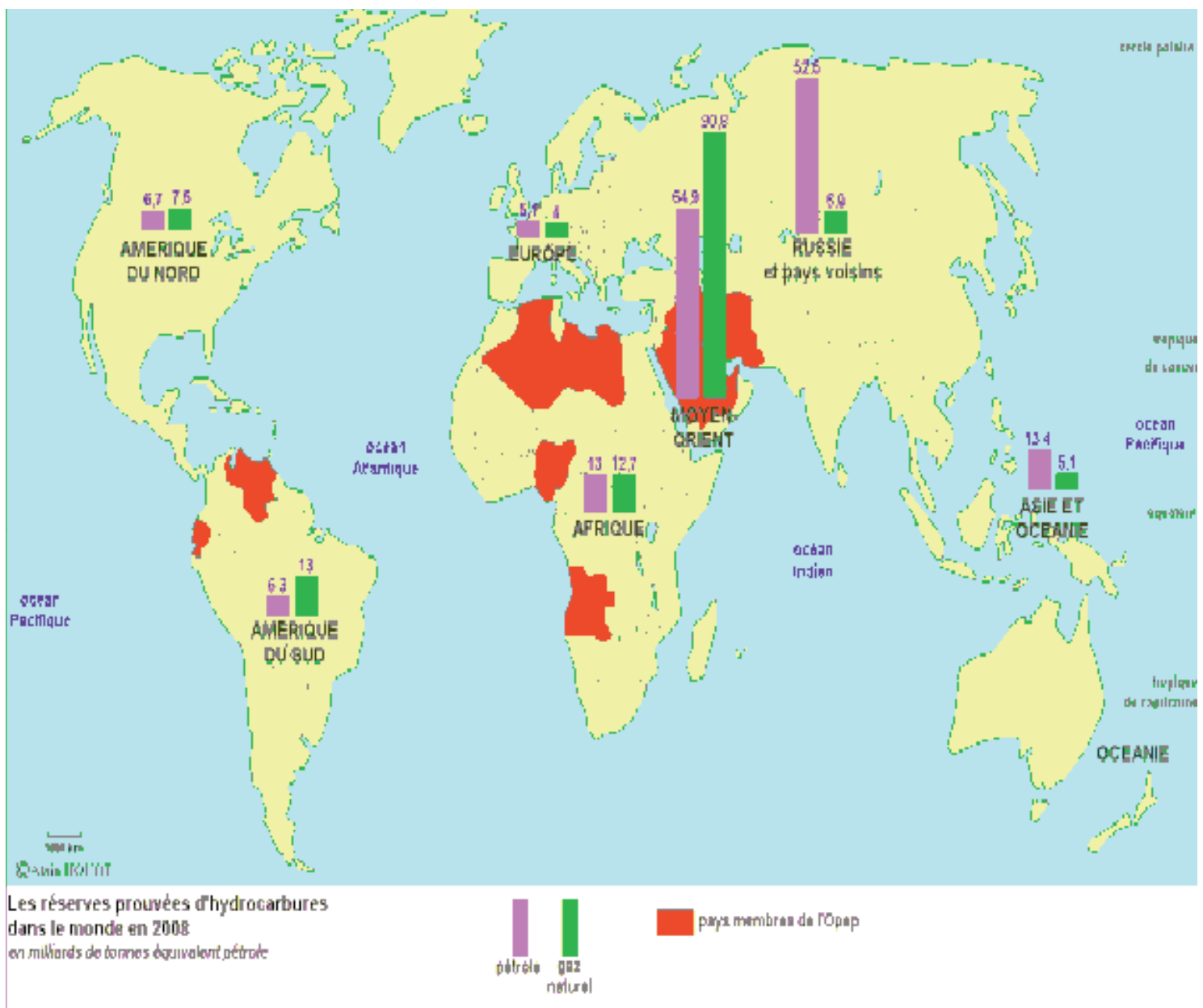
La Russie est le premier pays à recycler l'uranium au monde dans son usine de seversk, cette prouesse fera de la Russie la super puissance de l'uranium de demain et le maître de l'énergie .

Tous ceux qui viendront vers la Russie seront très compétitifs sur le plan énergétique et le pays engrangera encore plus des points de croissance.

C- Le cas du Cameroun CM.

Le Cameroun verra très bientôt ses ressources d'hydrocarbures totalement épuisé car elle est située sur la même nappe pétrolière que le Nigeria NG qui pratique une surexploitation de ses réserves en connaissance de causes : dans 50 ans au max, le Cameroun n'aura plus de pétrole et comme le pays ne dispose pas de charbon, il lui faudrait dès à présent mettre le cap sur l'énergie nucléaire! Oui nous avons à kaelé dans l'extrême nord une réserve d'uranium qui se polymérise naturellement : la découverte a été faite dans les années 80 et aujourd'hui. Plus de 40 ans après, cette réserve s'est polymérisée et pourrait bien alimenter la future centrale nucléaire du Cameroun qui s'imposera à nous tous.

Aujourd'hui il est possible de recycler l'uranium à des fins énergétiques : c'est dire que dans un proche avenir , les coûts de l'uranium vont baisser grâce à l'usine de seversk en Russie qui recycle les déchets d'uranium et la France grâce à ORANO En est l'un des premiers bénéficiaires aujourd'hui : en effet grâce à ce partenariat, la gens ce a baissé en 2022 ses commandes du Niger de 67% , ce qui a créé



un gros manque à gagner au pays provoquant même des mouvements d'humeur qui ont conduit au coup d'état probablement.

Grâce au recyclage de l'uranium par la Russie, les prix de l'uranium au monde ne pourrait plus augmenter à cause de la d'amande plus en plus grande.

Le Cameroun devra donc construire deux unités, une unité d'enrichissement de l'uranium et une unité de recyclage par polymérisation accélérée des déchets nucléaires pour reconstruire l'uranium: c'est le même procédé qui se fait pour l'acide des batteries qui se polymérise dans de l'eau distillée pour reformer par hydrolyse de la l'acide sulfurique.

La transition énergétique est en cours dans de nombreux pays : le Cameroun doit prendre ce changement très au sérieux afin de ne pas se retrouver coincé face à une crise mondiale sans précédent.

A partir de 2025, tous les producteurs automobiles seront électriques et seuls les gros porteurs seront diesels. Il faut dès à présent commencer à mettre en place une structuration pour accueillir cette grande transition.

La demande en énergie sera tellement grande que tous les pays en amont du Cameroun exploiteront la moindre réserve en eau qu'ils disposeront: les quantités d'eaux seront donc réduites et nos centrales hydrauliques auront des grosses périodes d'entailles qui augmenteront les coupures d'électricité.

D- Quelle solution pour le futur du Cameroun ?

Nous devons augmenter nos productions de l'énergie solaire en vulgarisant la technologie partout et en accompagnant ceux qui voudraient implanter ces usines localement, installer les éoliennes sur les montagnes, mais aussi de l'éner-

gie de nucléosynthèse du sable.

Préparer notre grande transition rapide dans l'énergie nucléaire par enrichissement de l'uranium.

Faciliter les micros exploitations de toutes les ressources énergétiques possibles sans imposer aux populations des barrières fiscales à l'entrée.

Conclusion :

L'énergie électrique est faite pour être gratuite dans un proche avenir dans plusieurs pays : mais, ceci dépendra de la capacité de ces pays à anticiper la transition énergétique ! Préparons-nous à être les maîtres de notre destin, sinon nous crèverons sans gloire.

Jacques Bruno Ndjanku
DG Thermomecanic Energy Cameroon (TEC SARL). Chercheur en énergies et pétrole

GESTION PUBLIQUE

Véhicules : les importations du Cameroun baissent de 13% en 2022, malgré les exonérations consacrées par les APE



Selon les données de la direction générale des douanes du ministère des Finances, le Cameroun a importé au total 52 392 véhicules au cours de l'année 2022, pour une dépense globale de 246,7 milliards de FCFA. Ce volume est en baisse de 12,7%, en comparaison aux 60 000 véhicules importés en 2021, pour un coût total de 214 milliards de FCFA.

Dans la catégorisation douanière, apprend-on, l'on distingue cinq types de véhicules, dont les fournisseurs sont majoritairement de l'Union européenne, de la Chine et des Émirats arabes unis (Dubai). Il s'agit des tracteurs, des véhicules de transport en commun, des véhicules de tourisme ou pour particuliers, des véhicules utilitaires généralement destinés au transport des marchandises (camions) et des véhicules à usages spéciaux tels que les camions des sapeurs-pompiers et autres ambulances.

Suivant cette catégorisation, révèle la douane camerounaise, la baisse des importations observée au cours de l'année 2022 est imputable aux véhicules de tourisme et aux véhicules utilitaires. Concrètement, au cours de la période sous revue, les importations de véhicules de tourisme encore appe-

lés véhicules pour particuliers ont régressé de 16%, passant de 48 020 unités en 2021 (pour une dépense de 102 milliards de FCFA) à seulement 40 439 unités en 2022 (pour un coût de 95 milliards de FCFA).

Ce fléchissement des importations de véhicules de tourisme, dont l'un des principaux fournisseurs du Cameroun est l'Union européenne (UE), malgré la percée des pays asiatiques, survient alors que dans le cadre de la mise en œuvre des Accords de partenariat économique (APE) qui lient le Cameroun et l'UE, le taux de douane sur cette catégorie de véhicules est réduit de 10% depuis le 1er janvier 2021. Cette réduction est même passée à 20% depuis août 2021, puis à 30% depuis août 2022.

Hausse des importations de tracteurs

En ce qui concerne les véhicules utilitaires, les volumes des importations sont passés de 8 746 unités en 2021 (pour une dépense de 63 milliards de FCFA) à 8 080 unités (pour un coût de 60 milliards de FCFA) en 2022. Cette baisse de 8% est également observée alors que cette catégorie de véhicules, qui fait partie des produits du 2e groupe dans le cadre de la mise en œuvre des APE avec l'UE, est exonérée de droits de douane à hauteur de 15% depuis le 4 août 2017.

Cette réduction des tarifs douaniers s'est intensifiée au rythme de 15% chaque année, pour atteindre 90% depuis août 2022.

À en croire les données de la douane, en 2022, les plus grosses importations de véhicules au Cameroun l'ont été sur les tracteurs, alors que le pays dispose d'une usine de montage à l'abandon depuis plusieurs années dans la région du Sud. Pour ce qui est de cette catégorie de véhicules, le Cameroun a importé 2 883 tracteurs en 2022 (pour un coût de 58 milliards de FCFA) en hausse de 22% par rapport aux 2 372 unités importées en 2021 (pour une dépense de 37 milliards de FCFA). Il est à noter que cette catégorie de véhicules est exonérée de 100% de droits de douane depuis août 2019, dans le cadre de la mise en œuvre des APE avec l'UE.

C'est également le cas pour les véhicules à usages spéciaux (camions pour sapeurs-pompiers, véhicules militaires, etc.), dont les importations du Cameroun ont augmenté de 20%. Elles ont culminé à 296 unités en 2022 (pour 6,3 milliards de FCFA) contre 247 unités en 2021 (pour 5,7 milliards de FCFA). En 2022, les importations des véhicules de transport en commun des personnes et des biens, dont le tarif douanier a été réduit de

10% à 30% entre janvier 2021 et août 2022 dans le cadre des APE, ont progressé de 5%. Ces importations ont atteint unités 700 (pour 17,2 milliards de FCFA) contre 668 unités en 2021 (pour 16,8 milliards de FCFA), révèle la douane camerounaise.

Brice R. Mbodiam



Fondation Camerounaise des Consommateurs



DIRECTEUR DE LA PUBLICATION

Alphonse AYISSI ABENA

ASSISTANTS

Ferdinand NDEM
Henry MOUYEBE

COMITÉ DE RÉDACTION

Hugues EDIMO
Raphaël NGO'O
Valentin ABENA

PRODUCTION

Fondation Camerounaise des Consommateurs

COMMERCIAUX

Anne Gabrielle IMBIKO
Chrystelle EPOUPE

CONCEPTION GRAPHIQUE

Turbo Claude

Impression
JVGRAF

Distribution
Ets 3A

CONTACTS

699 52 87 06
694 18 75 03

Soixantaine dix-huitième Assemblée générale de l'ONU

Petit extrait du discours du président des Etats-Unis d'Amérique

Le président américain a expliqué l'importance de soutenir l'Ukraine lors de son discours à l'ONU.

Si nous nous écartons des principes fondamentaux de la Charte des Nations Unies pour apaiser un agresseur, l'un des États membres peut-il être sûr qu'il est en sécurité ? Si nous permettons l'éclatement de l'Ukraine, sera-t-il possible de parler de la sécurité de l'indépendance de n'importe quel pays ? La réponse est non. Nous devons résister dès maintenant à cette agression directe pour dissuader les agresseurs potentiels à l'avenir », Joe Biden



RADIO ESTUAIRE EN DEUIL

Nous avons la profonde douleur de vous annoncer le décès à Douala de suite d'une longue maladie de Dr FOYET SIEGNING Ignace promoteur de l'Institut Universitaire et Stratégique de l'Estuaire (IUEs/Insam) qui comprend la RADIO ESTUAIRE

En cette circonstance particulièrement douloureuse nos programmes habituels sont suspendus et remplacés par la diffusion de la musique de recueillement ainsi que des extraits sonores de cet illustre bâtisseur de même que vos témoignages en signe d'hommage

Adieu Dr FOYET!

Tu nous a montré le chemin !

*Va et Repose en paix grand Bâtisseur, pionnier de la formation para médicale et figure emblématique de l'enseignement supérieur privé professionnel au Cameroun.



ÉTATS-UNIS

La hausse de la criminalité à Washington fait craindre un retour aux années sombres



Surnommée la “capitale du meurtre” pendant l’épidémie de crack des années 1990, la capitale fédérale américaine fait face à une nouvelle vague de criminalité. Alors que la tendance est à la baisse dans d’autres villes, “The Washington Post” s’est penché sur cette exception.

Par Arlette Akoumou Nga

Le calme de Washington semble, à nouveau, n’être qu’un lointain souvenir. Depuis le début de l’année, la capitale fédérale américaine est en effet confrontée à une forte hausse du nombre d’homicides – 166 entre janvier et

août 2023 contre 131 sur la même période l’année précédente, soit une hausse de 27 %. De quoi susciter des inquiétudes au sein de la population et des experts en sécurité publique, souligne The Washington Post.

D’autant qu’en comparaison, sur “près de 70 départements de police de grandes villes américaines, 48 ont signalé une baisse du nombre d’homicides cette année”, dont Baltimore,

D’après Pamela A. Smith, chef de la police de Washington, cette montée de la criminalité est due à la “prolifération des armes à feu illégales”. Cependant, Richard Rosenfeld, criminologue à l’université du Missouri, souligne dans les colonnes du quotidien que “c’est également le cas dans d’autres villes, qui enregistrent une baisse de la criminalité alors

que la capitale fédérale n’y parvient pas”. Mais alors, “pourquoi Washington” ?

Pour Thomas Abt, directeur d’un groupe de recherche sur la réduction de la violence à l’université du Maryland, la particularité de la capitale américaine réside dans “son statut unique d’enclave fédérale”, qui rend difficile la mise en œuvre de politiques anti-criminalité efficaces.

“Il suffit de se promener dans la rue pour être tué”

Dans la “capitale du meurtre” – surnom hérité de l’épidémie de crack des années 1990 – “près des deux tiers [des meurtres sont] commis dans les quartiers les plus pauvres”. Mais, même des zones autrefois sûres, comme U Street ou Adams Morgan, sont aujourd’hui touchées.

“Auparavant, on n’avait pas

à s’inquiéter de la criminalité à moins d’être associé au trafic de drogue. Aujourd’hui, il suffit de se promener dans la rue ou d’être en voiture pour se faire tuer”, déplore Ronald Moten, ancien dealer de crack, interrogé par le Washington Post dans un second reportage. “D’une certaine manière, c’est pire”, ajoute l’homme, désormais travailleur dans une association qui aide les jeunes à sortir du trafic.

Ceux qui n’ont pas encore déménagé vivent avec le sentiment constant que “leur sécurité et leur vie sont potentiellement menacées”, selon les mots de Nora Fanfalone, une résidente de 28 ans. “Rien qu’au cours des six premiers jours du mois de septembre, huit personnes ont été tuées par balle, dont quatre adolescents”, souligne le journal.

AFFAIRE COTCO Vs SAVANNAH ENERGY

Alors qu'on pensait avoir terminé avec le dossier SAVANNAH ENERGY suite à la diplomatie de très haut niveau du Président Paul Biya, voici que nous assistons à un nouveau rebondissement en provenance des États-Unis dans cette affaire.

En effet, suite à une réclamation de SAVANNAH ENERGY aux États-Unis, La justice américaine us ordonne le gèle les avoirs de COTCO à la City Bank et dans toutes ses filiales dans le monde où se trouveraient les comptes de la COTCO.

Dans une décision majeure rendue ce vendredi 15 septembre 2023, un juge américain a émis un ordre crucial concernant la filiale gabonaise de la City Bank, qui détient les revenus provenant du pétrole de Doba. Cet ordre impose le gel de tous les mouvements de fonds, dont 150 millions de dollars actuellement logés dans la filiale gabonaise de la City Bank. Cette décision représente un deuxième revers retentissant pour les autorités tchadiennes, venant à la suite de la décision favorable du juge arbitral de Paris en faveur du groupe Savannah, qui avait été illégalement dépouillé de ses actifs.

TRIBUNAL DE DISTRICT DES ÉTATS-UNIS DISTRICT SUD DE NEW YORK SAVANNAH MIDSTREAM INVESTMENT LIMITED, SDC SDNY DOCUMENT

D É P O S É ÉLECTRONIQUEMENT PAT DÉPOSÉ 15/09/23

Pétitionnaire, 23 Civ. 7771 (LLS) contre -

COMMANDE

CITIBANK, N.A. et CITIGROUP, INC.,

Répondants.

Savannah Midstream Investment Limited (« Savannah ») a besoin d'aide car les investissements détenus par la Cameroun Oil

Case 1:23-cv-07771-LLS Document 30 Filed 09/15/23 Page 1 of 2

ORIGINAL

UNITED STATES DISTRICT COURT
SOUTHERN DISTRICT OF NEW YORK

SAVANNAH MIDSTREAM INVESTMENT LIMITED,

Petitioner,

- against -

CITIBANK, N.A. and CITIGROUP, INC.,

Respondents.

SDC SDNY
DOCUMENT
ELECTRONICALLY FILED
DO :
DATE FILED: 9/15/23

23 Civ. 7771 (LLS)

ORDER

Savannah Midstream Investment Limited ("Savannah") needs assistance because investments owned by the Cameroon Oil Transportation Company S.A. ("COTCO"), of which Savannah is a 41% shareholder, are at risk of dissipation and pilferage. The funds are held in an account in COTCO's name at Citibank Gabon, S.A., a Citibank subsidiary. The underlying issues are involved in an International Chamber of Commerce arbitration, which will determine the proper owner of the funds. That will be useless if the funds have been disbursed in the meantime. Present competitors for the funds include Doba Pipeline Investment Inc.; SHT Overseas Petroleum (Cameroon) Limited, which is owned by Chad; Cameroon, through Société Nationale des Hydrocarbures (the national oil company of Cameroon); Chad; a dissident group of Savannah shareholders; and perhaps others. The sole present protection for the funds is the fact that they are frozen in the Citibank Gabon, S.A. bank account, where the Libreville

Transportation Company S.A. (« COTCO »), dont Savannah est actionnaire à 41%, risquent d'être dissipés et pillés. Les fonds sont détenus sur un compte au nom de COTCO auprès de Citibank Gabon, S.A., filiale de Citibank. Les problèmes sous-jacents font l'objet d'un arbitrage de la Chambre de commerce internationale, qui déterminera le véritable propriétaire des fonds. Cela ne servira à rien si les fonds ont été décaissés entre-temps. Les concurrents actuels pour les fonds comprennent Doba Pipeline Investment Inc. ; SHT Overseas Petroleum (Cameroon) Limited, qui appartient au Tchad ; le Cameroun, à travers la Société Nationale des Hydrocarbures (la compagnie

pétrolière nationale du Cameroun) ; Tchad ; un groupe dissident d'actionnaires de Savannah ; et peut-être d'autres. La seule protection actuelle des fonds est le fait qu'ils sont gelés sur le compte bancaire de Citibank Gabon, S.A., où se trouve le siège social de Libreville.

Le tribunal de commerce du Gabon a ordonné le gel actuel ; mais le gel est contesté et pourrait être levé, ce qui ouvrirait l'accès aux fonds de 151 millions de dollars à d'autres demandeurs.

En conséquence, les dirigeants responsables des Défenderesses Citibank, N.A. et Citigroup, Inc. donneront immédiatement instruction sans équivoque aux dirigeants de Citibank Gabon, S.A. de se conformer à la présente

ordonnance du Tribunal de Commerce de Libreville au Gabon, et de préserver le statu quo en maintenant la présente ordonnance. Gel des fonds de COTCO jusqu'à la résolution des différends entre les actionnaires de COTCO, à l'exception des montants nécessaires au déroulement normal du paiement des employés de COTCO, des impôts et de ses sous-traitants et fournisseurs existants essentiels à l'exploitation du pipeline par COTCO.

Donc commandé.

Daté:

New York, New York

15 septembre 2023

**SHAUD DEVANT, DOS-
SIER TRÈS COMPLIQUÉ.**

Shance Lion

SINCE 1919

**BUBBLE
UP**

SOURCE
DU PAYS



**UNE VAGUE
DE FRAÎCHEUR!**
DEPUIS +DE 100 ANS